



Aux parents d'élèves de 3^{ème}

Objet : Calendrier de fin d'année

Principal

T. BANSARD

Madame, monsieur,

Compte tenu de la situation liée au Covid19, le Ministère de l'Education Nationale a pris un certain nombre de décisions qui modifient l'organisation et le calendrier de fin d'année.

EXAMEN du D.N.B. :

- L'attribution de diplôme se fera sur la base du contrôle continu.
- L'épreuve orale est supprimée
- L'orientation de vos enfants dans une filière post-3^{ème} n'est pas conditionnée à la réussite à l'examen.

Les évaluations effectuées pendant la période de confinement ne seront pas retenues. A la réouverture des établissements, les évaluations pourront reprendre et seront prises en compte dans le contrôle continu (ne surtout pas se démobiliser malgré les difficultés et la durée du confinement) A noter que l'assiduité – via Pronote – (donc l'investissement des élèves dans le travail qui leur est donné) sera un des critères retenus pour l'attribution du socle commun et donc du diplôme.

ORIENTATION :

La saisie des vœux définitifs d'orientation devra s'effectuer en ligne grâce aux téléservices entre le 04 mai et le 29 mai 2020:

Pour saisir les vœux, vous devrez vous connecter à l'ENT (L'Educ de Normandie) et dans les **services externes**, vous pourrez accéder au module « TELESERVICES DE L'ACADEMIE DE CAEN » puis dans l'onglet « ORIENTATION » afin de renseigner vos demandes.

Pour toute difficulté, écrivez un mail à l'adresse du collège : ce.0141684e@ac-caen.fr.

A l'issue des conseils de classe (prévus les 4 et 5 juin 2020) vous recevrez l'avis par le biais de cette même application.

Avant la saisie des vœux définitifs, le dialogue avec les professeurs principaux reste incontournable (via Pronote ou par téléphone) pour préparer cette phase dématérialisée.

Remarque : pour ceux d'entre vous qui envisagent une inscription dans un établissement privé, je vous rappelle qu'un contact avec la structure souhaitée est obligatoire (pour des raisons évidentes, les rendez-vous déjà pris n'ont pas été honorés) au moins par mail et qu'il faudra enregistrer ce vœu dans l'application.

VOYAGE EN Espagne

La situation nous oblige à annuler les séjours en Espagne prévus au mois de mai 2020.

Les chèques non encaissés seront remis à vos enfants dès leur retour au collège. Les sommes versées seront intégralement remboursées par virement. Les familles n'ayant pas fourni de R.I.B. au moment de l'inscription seront contactées individuellement via Pronote. Ces R.I.B. devront être transmis par voie numérique à l'adresse suivante : int.0141684e@ac-caen.fr

Evidemment, nous vous tenons au courant des évolutions du calendrier au fur et à mesure des informations qui nous parviennent.

Bon courage à tous, prenez soin de vous,

T. BANSARD

3, rue du Bois
14670 SALINE
02.31.23.35.87
ce.0141684e@ac-caen.fr